

Québec (Prov.). Ministère des institutions financières et coopératives. Direction des associations coopératives. *Histoire du mouvement coopératif au Québec*. Texte de Claire Minguy Dechêne. Québec, le Ministère, 1981. 38 p.

Gaston Deschênes

Volume 36, Number 4, mars 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/304112ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/304112ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Deschênes, G. (1983). Review of [Québec (Prov.). Ministère des institutions financières et coopératives. Direction des associations coopératives. *Histoire du mouvement coopératif au Québec*. Texte de Claire Minguy Dechêne. Québec, le Ministère, 1981. 38 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 36(4), 606–607. <https://doi.org/10.7202/304112ar>

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Québec (Prov.). Ministère des institutions financières et coopératives. Direction des associations coopératives. *Histoire du mouvement coopératif au Québec*. Texte de Claire Minguy Dechêne. Québec, le Ministère, 1981. 38 p.

Personne ne s'attend à ce qu'une brochure d'information soit à la fine pointe de la recherche. Dans le cas présent, c'est tout le contraire: les données historiques contenues dans cette brochure nous ramènent, au point de vue historiographique, au moins quinze ans en arrière et contribuent à rétrécir les dimensions de l'histoire du coopératisme québécois.

L'*Histoire du mouvement coopératif* publiée par le ministère des Institutions financières véhicule les mythes traditionnels. Ainsi en est-il de celui qui veut que les coopératives soient apparues «d'abord à l'extérieur des villes» (p. 7). Pourtant, à l'exception des institutions essentielle-

ment rurales, seules les mutuelles-incendie sont issues du milieu agricole. Autre mythe tenace: celui de la Familiale qui est devenue la «première véritable coopérative de consommation». Même chose pour la Mutuelle-incendie de Beauharnois qui n'est ni une première et surtout pas une société de secours mutuels. Enfin, l'importance accordée à la Société des artisans, créée en 1876, relève à la fois du mythe et de l'erreur de perspective; en effet, la création de cette société ne constitue en rien une extension ou une précision de la formule de l'assurance coopérative puisque ce n'était qu'une société de secours mutuels comme d'autres souvent plus anciennes.

Cette brochure ne fait pas que répéter les mythes traditionnels; elle contient des affirmations et des jugements qui risquent d'en créer de nouveaux. Passons rapidement sur certains cas mineurs. Les caisses populaires n'ont pas *commencé* à pénétrer les marchés urbains dans les années cinquante et les coopératives se sont attaquées à au moins un secteur nouveau au cours de cette période (la télévision).

C'est cependant au niveau des interprétations historiques que cette brochure témoigne de lacunes plus sérieuses. Quelles études sérieuses permettent d'affirmer que, durant les années trente et quarante, «les gens de «la base» participent très peu à la fondation comme telle des coopératives: ils sont plutôt invités à s'intégrer, à s'associer à des projets (p. 14)»? Est-ce à dire que «les gens de la base» ont moins participé à la création des coopératives à cette époque qu'avant la crise ou qu'après la guerre? La démonstration de cette affirmation est loin d'être convaincante (pp. 14-21). Cette brochure soutient que «les secteurs financier et agricole /.../, ainsi que le domaine de la consommation, passent par une phase de consolidation et même d'exploration de nouvelles avenues (p. 23)» dans les années cinquante; ceux qui ont vécu cette période dans le secteur de la consommation trouveront de minces consolations dans le fait que le siège social est déménagé à Québec, qu'on introduit la marque Co-op et que la fédération change de nom! Enfin, la brochure du Ministère soutient que «depuis les années '70, la formule coopérative a effectué des percées dans divers autres secteurs (p. 33)». La plupart des secteurs cités ont pourtant été atteints entre 1940 et 1950, époque où s'est produite la diversification du mouvement. Ainsi, alors que l'histoire traditionnelle négligeait le XIXe siècle, l'histoire vue par la direction des associations coopératives commence à jeter le voile sur ce qui s'est fait avant la Révolution tranquille.

Les lacunes sont-elles le résultat des sources consultées? À part deux manuels, on cherche en vain, dans la bibliographie, les ouvrages à caractère historique ou le reflet, sous forme de thèses ou d'articles de revues, de progrès réalisés ces dernières années en matière de recherche sur les aspects historiques du mouvement coopératif.

L'avant-propos annonce que «l'histoire du mouvement coopératif au Québec mérite d'être connue»; ne mériterait-elle pas d'abord d'être faite?